

Affiché le 15 février 2021

L'an deux mille vingt et un le 27 janvier à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de Ste EULALIE D'OLT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel, dans la salle du conseil, sous la présidence de Christian NAUDAN, Maire.

Présents : Christiane ALIQUOT, François CLAUZEL, Rachel COUTRERAS, Cécile DA SILVA, Pauline DOMERGUE, Michel MARCHET, Roland MIQUEL, Richard REINAUDO, Mathieu SOLIGNAC.

Absents excusés :

Romain COURTIAL

Le quorum est atteint.

La séance qui est publique sous réserve d'accueillir dans les conditions sanitaires débute à 20h37.

Le Président de séance rappelle que la Préfecture incite à faire des séances à huis clos.

Secrétaire de séance : Rachel COUTRERAS

Objet : DEPLACEMENT AIRE CAMPING-CARS- DETR

Le conseil va essayer de faire de cette exigence quelque chose de positif.

Aveyron ingénierie a fait une pré-étude.

Maintien de la situation de la barrière et de l'aire de vidange

L'aire sera déplacée à l'ancien terrain de cross.

20 emplacements.

Coût prévisionnel 112 000€ HT

La réalisation du projet est confiée à un architecte et maître d'œuvre pour déposer un permis d'aménager.

L'évaluation du coût par le maître d'œuvre est revue à la baisse et s'élève à 99 692.10 € HT

Une demande d'aide de DETR est sollicitée et va faire l'objet d'une délibération pour établir le plan de financement.

Monsieur le maire présente l'étude de faisabilité réalisée par le maître d'œuvre .

L'estimation des travaux présentés ici s'élève à 92 030€ HT, et les frais d'étude et maîtrise d'œuvre à 7 662.10€ HT

Le plan de financement de l'opération est présenté comme suit mais pourra être amené à être complété :

Total de l'opération en HT	99 692 .10 € H.T
Travaux	92 030.00€
Maîtrise d'œuvre	7 662.10 €
Participation sollicitée auprès de l'Etat/DETR 2021 (50% du HT)	49 846.05 €
Participation sollicitée auprès du département en cours	
Autofinancement de la commune	19 938.42 €

Après avoir ouï cet exposé, le conseil municipal, à l'unanimité

Accepte ces travaux et autorise M. le Maire à solliciter les services de la Préfecture pour une subvention au titre de la DETR.

Les dépenses et recettes afférentes à cette opération seront inscrites au budget principal 2021.

La mairie ne dispose que de 6 mois pour réaliser les travaux.

Objet : OPERATION CŒUR DE VILLAGE

Monsieur le maire annonce qu'une subvention de l'Etat au titre de la DETR 2020 est accordée pour un montant de 75 000€ par l'Entrée Est Cœur de Village.

Un schéma directeur sur l'aménagement est lancé avec le CAUE.

Jeudi 28 janvier 2021, une réunion de collecte d'informations auprès des élus et visite des lieux est programmée.

Questions Diverses

Intervention de Monsieur Xavier Colin

1-Opération Cœur de Village

Qu'en est-il de la consultation des habitants ?

La population sera informée de l'évolution du projet et les riverains seront consultés.

2-Travaux de l'Entrée Est du Village

Retard dans la date prévue de début de travaux ?

Les demandes de subventions n'ont pas eu de retour du côté du département et de la Région.

Les Bâtiments de France ont validé le projet établi par le maître d'œuvre.

3-Signalétique.

Information dans le village.

Il sera demandé conseil au CAUE.

Comment aider les commerçants qui n'ont plus leurs panneaux.

La forme et la taille des panneaux sont règlementés et exigence d'une uniformité dans le village.

4-Adressage

Il est rappelé aux riverains de ne pas se fabriquer leurs numéros, ils ont été commandés

Des erreurs ont été constatées et pour ceux qui ont reçu le courrier, une programmation de pose est prévue courant février.

5-Demande de subventions pour les associations.

Monsieur Naudan indique que les associations peuvent faire leur demande de subvention à la commune par courrier et joindre les justificatifs.

La séance publique est levée à 21h44